

Présents : François TROUSSET (pouvoir Céline ROLLING) - Catherine TERASSON - Florence OERTEL MARTIN(Pouvoir BASCH Raymond) -Fanny LADEUIL (pouvoir WATHLE Ludovic) - Vincent BASTIEN- Hervé BASTIEN- Patrick SCHMITT (pouvoir CLAUSS Daniel) - Philippe VARNIZY (pouvoir Claude BOUTON)- Edith PAULIN- Bernard VOLTZ(Pouvoir SEEL Stéphanie) – LUX Martial – Marcel USSELMANN (pouvoir Pierre ALAMERCERY)

Assiste: Richard MARTIN – Sandra SAALBACH – Freddy WEHRUNG

Excusés : Nadine BASTIEN – Jean-Marc VERDET– Julien MARTINEZ - Stéphanie SEEL – Céline ROLLING – Raymond BASCH – Bertrand BASCH – Ludovic WATHLE – Daniel CLAUSS – Claude BOUTON – pierre ALAMERCERY – Laetitia THOMAS – Yannick CLAUSS – Jean WALTER

Ouverture de la séance à 20 heures par le président de l'ANA François TROUSSET

Il remercie les membres et entraîneurs présents, et rappelle aux clubs de faire la pré-saisie de leurs licenciés.

1) Adoption du PV N°3 du 06/12/2024

PV Adopté à l'unanimité

2) Interclubs Avenir le 19/10/2025

En 2024, l'ANA a fait un podium et serait capable de gagner en 2025 en U23

Les équipes vont être confié à Martial LUX et Delphine STOLL, pour faire la liste et un groupe sur les réseaux qui a bien fonctionné lors des Interclubs.

Malheureusement en octobre la finale des Interclubs Avenir est implanté à Saint Renan.

A réfléchir si l'ANA ne va pas mettre l'accent sur la coupe de France à Blois, nous verrons à l'issu des qualifications du 28 septembre 2025 à Epinal.

Le président propose si qualification, d'envoyer le ou la meilleure athlète par discipline et doubler sur les épreuves à risque, en effet le titre est mixte.

Les entraîneurs et présidents présent ne sont pas favorable à ce choix et préfèrent miser sur la coupe de France ou le déplacement sera moins couteux.

3) Coupe de France à Blois le 25 et 26 octobre 2025

Pour participer à la coupe de France, il faut que les 4 coureurs de 800 ou 1000m courrent le même jour

L'ANA y emmènera les équipes proche d'un podium, sauf si un club veut y envoyer une équipe, libre au club sous condition que celui-ci finance tout à 100%.

101. Conditions générales concernant les Championnats de France de Relais et les Championnats de France des sauts et des lancers par équipes Engagements

– Qualifications 101.1 Les qualifications pour les Championnats de France des sauts et lancers par équipe ainsi que pour les Relais se feront au bilan, à partir du 1er septembre jusqu'à la date

limite précisée par la circulaire spécifique, calculés par addition des performances, individuelles, de leurs 4 meilleurs athlètes disputant une épreuve individuelle sur le même stade et le même jour pendant la période de qualification requise.

Seules seront retenues les performances des athlètes licenciés dans le club, la veille de la compétition, au cours de la période indiquée ci-dessus. Les bilans mentionnés ci-dessus, ne prendront en compte qu'un seul étranger ou muté par équipe. Les ligues sont invitées à vérifier que leurs résultats sont validés avec des bases de licenciés à jour.

Un athlète ne pourra pas qualifier plusieurs équipes dans la même épreuve lors des compétitions de qualification. (Exemple : compter pour la qualification d'une équipe mixte et hommes ou femmes sur la même épreuve)

Ainsi, les clubs concernés devront avertir de leur choix la CSO cso@athle.fr entre une équipe de genre et une équipe mixte pour les relais, sauts et lancers avant la date limite de qualification.

4) Tour Automnal Equip'athlé

Comme les années précédentes, Claudine et Vincent se chargeront des équipes
Première compétition pour les U14 et U16 , le 13 septembre 2025, attention a bien licenciés les athlètes à temps.

5) Finance ANA

La course d'Huttendorf 2025 permet à l'ANA de rentrer 1040 euros
A ce jour nous n'avons pas encore de réponse des subventions, il faudra trouver d'autres ressources.
L'ANA propose de faire la buvette à la base de loisir de Lauterbourg samedi 12 au vendredi 18 juillet de 9h à 18h.

Il faut des bénévoles (6 à 8 par jours pour assurer correctement la buvette)
On recherche toujours des bénévoles
Organiser un maximum de compétitions chez nous pour éviter les déplacements

6) Groupe autonome par spécialité à constituer

A l'avenir et comme toutes les années, nous commençons timidement à aller vers les autres sections pour des spécialités

- Javelot : Lionel MAY (FCH)
- Perche : Jean WALTER (SGW)
- Marteau : Valérie BOUTON (RAS)
- Marche : Daniel CLAUSS et Marie Claude SCHMITT (SGW)
- Qui d'autre se propose pour les spécialités (½ fond- steeple, disque, poids ...)

7) Interclubs Séniors

Les dates à retenir sont le 3 et 17 mai 2026, une réunion spéciale sera faite en fin mars ou début avril 2026

Je propose une équipe 2 en N3 pour le premier tour s'il est prêt de chez nous pour faire participer plus de monde le 3 mai 2026.

Une réunion aura lieu courant mars 2026 avec les présidents et entraîneurs pour faire un premier point.

Fin de la réunion à 22h00

La secrétaire Générale

Florence OERTEL MARTIN

Le Président

François TROUSSET